



## COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 29 octobre 2019

Docteur Fabrice Brunet  
Président-directeur général  
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale et des technologues en imagerie médicale spécialisés en échographie cardiaque du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

---

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin dernier.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service d'électrophysiologie médicale a ainsi été rencontrée le 12 septembre dernier par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale et des technologues en imagerie médicale spécialisés en échographie cardiaque du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
  - Prodiguier les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
  - Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
  - Promouvoir la santé et le mieux-être;
  - Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain;
  - Les indicateurs de performance en vigueur dans les services et départements cliniques servant de base comparative inter-établissements, la prestation de soins à la clientèle est fortement privilégiée au détriment d'autres activités non thérapeutiques pourtant essentielles à un centre hospitalier universitaire, tels que le développement de la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

**En ce qui a trait plus particulièrement au service d'électrophysiologie médicale :**

- Les technologues en électrophysiologie médicale effectuent leur pratique dans les deux sphères suivantes : l'électrophysiologie cardiaque, incluant l'échographie cardiaque, et la neurophysiologie;
- Le Service de cardiologie inclut des technologues en électrophysiologie médicale et des technologues en imagerie médicale spécialisés en échographie cardiaque;
- 17 ETC sont attirés au service d'électrophysiologie cardiaque et 9 ETC au service de neurophysiologie;
- Les technologues en électrophysiologie médicale du CHUM ainsi que les technologues en imagerie médicale spécialisés en échographie cardiaque mettent en lumière que :

Pour le volet neurophysiologie;

- Le temps des professionnels s'avère presque exclusivement dédié à la prestation de services auprès de la clientèle, ne permettant pas de développer la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation;
- Des expertises de pointe pourraient être développées au CHUM tel que l'épilepsie. Cependant, la structure en place ne le permet pas;
- La recherche s'intègre difficilement, car il n'y pas de temps alloué dans les activités régulières et les activités en dehors des heures de travail ne sont pas supportées;
- Un intérêt pour la recherche est présent, cependant les professionnels expriment ne pas se sentir suffisamment outillés du point de vue de la formation et souhaitent davantage d'encadrement en recherche;
- La clientèle tertiaire et quaternaire du CHUM engendre des temps d'examen plus longs et les unités techniques actuelles ne reflètent pas cette particularité de notre CHU;
- La communication avec l'équipe de gestion est difficile, affectant ainsi leur sentiment d'appartenance, leur implication et leur motivation. Une révision du modèle de communication serait à effectuer;

Pour les volets électrophysiologie cardiaque et échographie cardiaque :

- Le temps des professionnels s'avère presque exclusivement dédié à la prestation de services auprès de la clientèle, ne permettant pas de développer la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation;
- L'enseignement représente un défi au sein du service. Les professionnels doivent enseigner aux stagiaires, aux nouveaux professionnels et aux résidents de cardiologie. Il n'y a pas de responsable afin d'assurer la cohérence et l'ampleur de cette tâche;
- Les résidents effectuent presque la moitié des examens de ce secteur, ce qui fragilise l'équilibre associé à la charge de travail lors d'absences de ceux-ci;
- La demande actuelle est trop importante par rapport aux ressources humaines et matérielles disponibles tel que les échographes. Un sentiment généralisé de surcharge est présent au sein de l'équipe;
- La recherche s'intègre difficilement dans les activités régulières, notamment en raison des réticences des cardiologues à libérer des plages horaires à cet effet;
- Deux postes de coordonnateur technique en échographie cardiaque ainsi qu'en électrophysiologie ont été abolis récemment. Désormais, un seul assistant-chef a la charge de l'ensemble des deux secteurs spécifiques. Les technologues sont inquiets que cette décision de gestion affecte la qualité des soins et services;
- Une augmentation des demandes d'électrocardiogramme à l'effort chez la clientèle hospitalisée est observée par les technologues qui constatent un impact sur leur charge de travail. Ceux-ci se questionnent quant à la pertinence de certaines de ces demandes;
- La clientèle tertiaire et quaternaire du CHUM engendre des temps d'examen plus longs et les unités techniques actuelles ne reflètent pas cette particularité de notre CHU;
- Les professionnels anticipent un engorgement de la clientèle à l'accueil du service de cardiologie lors du déménagement du centre de cardiologie préventive de l'Hôtel-Dieu vers le CHUM. Ceux-ci sont d'avis qu'une planification adéquate favoriserait une intégration optimale;
- La qualité des examens d'électrocardiogramme au chevet réalisés par d'autres intervenants préoccupe les technologues puisque ces examens doivent régulièrement être repris et que les erreurs commises entraînent potentiellement des faux diagnostics;
- Les technologues sont interpellés tardivement lors de la planification des congés de la clientèle hospitalisée, forçant une réalisation des examens le jour-même, ce qui génère une pression supplémentaire sur le service;
- Considérant que l'échographie cardiaque est une surspécialisation, la rémunération des professionnels devrait être bonifiée;
- La communication avec l'équipe de gestion est difficile, affectant ainsi leur sentiment d'appartenance, leur implication et leur motivation. Une révision du modèle de communication serait à effectuer;
- L'ampleur des espaces du CHUM est un défi pour la clientèle souffrant d'insuffisance cardiaque qui doit se déplacer avec difficulté.

Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Le temps consacré à la recherche doit être structuré et inclus dans les activités courantes à l'aide de plages horaires et de salles dédiées;
- Des outils et des formations sur la recherche devraient encadrer l'ensemble des professionnels travaillant au CHUM afin de répondre adéquatement à sa mission;
- Une planification plus précoce des congés de la clientèle hospitalisée permettrait une gestion des examens plus efficiente et diminuerait la pression exercée sur les professionnels;
- La structure de gestion en lien avec les postes d'assistants-chef et coordonnateurs techniques devrait être revue afin que les professionnels s'acquittent pleinement de leurs responsabilités professionnelles et des différentes missions du CHUM;
- Un responsable de l'enseignement au sein du service soit identifié afin de coordonner l'ensemble des activités relatives aux stagiaires des programmes collégiaux de l'électrophysiologie médicale et des résidents en cardiologie formés en échographie cardiaque;
- Des travaux devraient être amorcés afin d'assurer la qualité des électrocardiogrammes réalisés au chevet, en tout temps, en visant notamment que ces examens soient effectués par des technologues en électrophysiologie médicale;
- Une planification exhaustive du déménagement du centre de cardiologie préventive soit effectuée afin d'anticiper les défis liés au volume de patients;
- La communication est un élément-clé entre l'équipe de gestion et le personnel pour favoriser l'intégration du SERGIP et des différentes missions du CHUM. Une structure de communication efficace doit être mise en place.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer  
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Mme Geneviève Fortier, présidente du conseil d'administration, CHUM  
M. Martin Demers, directeur, Direction des services multidisciplinaires  
Mme Amanda Jean-Gilles, coordonnatrice administrative, imagerie médicale  
M. Pierre Prévost, chef de service, médecine nucléaire et électrophysiologie médicale